



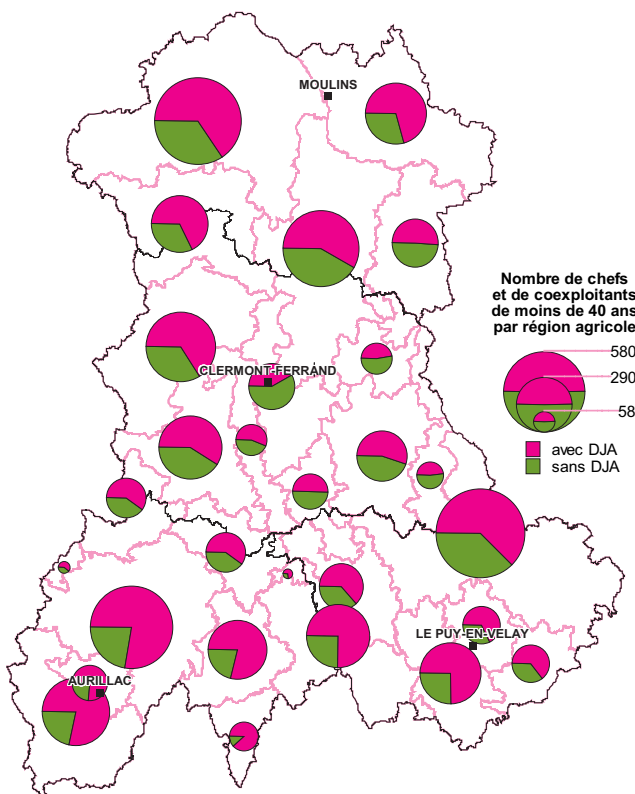
## Les moins de 40 ans suivent les pas de leurs aînés

Deux fois moins nombreux qu'en 1970, 6 400 agriculteurs de moins de 40 ans sont à la tête d'exploitations agricoles. Mieux formés que leurs aînés, ces jeunes, en majorité des hommes, se sont installés dans des exploitations plus grandes où les formes sociétaires dominent. Ils ont choisi les productions dominantes de la région, mais ils développent volontiers des activités complémentaires.

Les installations tardives concernent une population majoritairement féminine qui met en valeur des exploitations de faible dimension économique.

D'ici à 2020, quatre exploitations sur dix ont un dirigeant qui partira à la retraite.

### Des installations plus nombreuses et plus aidées dans le Cantal



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

En 2010, 29 525 chefs et coexploitants, dont 6 418 de moins de 40 ans.

5 335 hommes, dont 1 544 âgés de moins de 30 ans et 3 791 âgés de 30 à 40 ans.

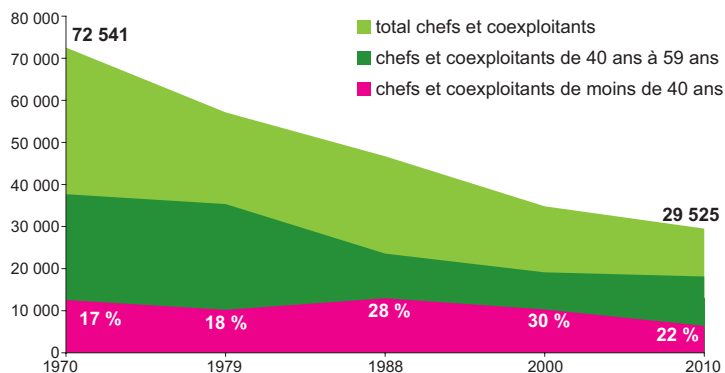
1 083 femmes, dont 216 âgées de moins de 30 ans et 867 âgées de 30 à 40 ans.

Une exploitation auvergnate sur quatre compte au moins un jeune parmi ses dirigeants (chef d'exploitation ou coexploitant, voir méthodologie en page 4). Ce chiffre est un peu plus élevé que sur l'ensemble du territoire national (21 %).

Depuis 1970 on a assisté à une chute continue du nombre des dirigeants d'exploitation (- 59 %). Chez les moins de 40 ans, la baisse est sensiblement plus faible (- 49 %).

Suite à la vague d'installations des années 1980 et 1990, la population des chefs d'exploitation et coexploitants a rajeuni, la part des moins de 40 ans a atteint ainsi un pic de 30 % en 2000. Au cours de la dernière décennie, les dirigeants ont vieilli et les jeunes agricul-

### Des dirigeants moins nombreux mais proportionnellement plus jeunes



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

2 027 jeunes installés en bovins viande dont 1 378 bénéficiaires de la DJA.

1 557 jeunes installés en bovins lait dont 1 234 bénéficiaires de la DJA.

663 jeunes installés en bovins mixte dont 556 bénéficiaires de la DJA.

teurs ne représentent plus que 22 % d'entre eux en 2010. Cette population reste très masculine, en particulier chez les moins de 40 ans (83 % d'hommes, soit trois points de plus qu'au niveau national).

Deux installations sur trois ont bénéficié de la dotation d'installation aux jeunes agriculteurs (DJA).

Dans le Cantal la part des installations aidées est de 77 % contre respectivement 67 % en Haute-Loire, 64 % dans l'Allier et seulement 56 % dans le Puy-de-Dôme.

### Les OTEX bovines plus favorables à l'installation

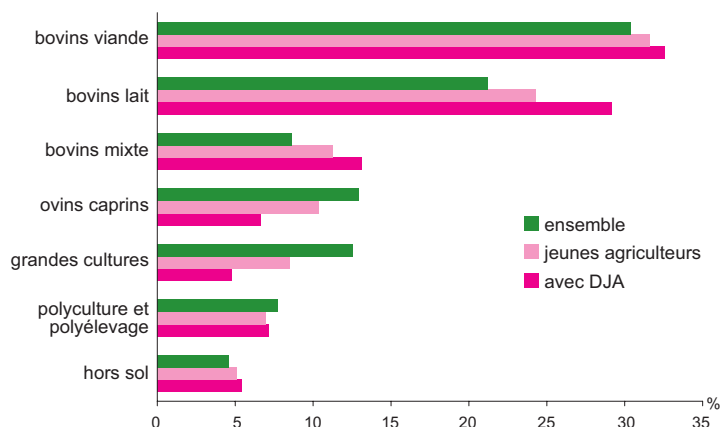
Les orientations technico-économiques (OTEX) expliquent pour partie la variabilité des taux d'obtention de la DJA selon les départements. En effet, les OTEX bovines qui sont les orientations de prédilection des jeunes agriculteurs mobilisent mécaniquement la majorité des DJA et la part des installations aidées y est également plus élevée. Ainsi, les OTEX bovins lait, bovins viande et bovins mixte mobilisent les trois quarts des DJA accordées au niveau régional, alors que les moins de 40 ans sont seulement 60 % à avoir choisi de s'installer dans ces productions.

A l'inverse, les orientations grandes cultures et ovins caprins sont délaissées par les moins de 40 ans et la part des installations aidées est très inférieure à la moyenne régionale (37 % en grandes cultures et 42 % en ovins caprins).

### La dimension économique, un critère déterminant

Les jeunes s'installent plus volontiers dans des exploitations de dimension économi-

### Plus d'installations dans les systèmes bovins



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

que importante. Alors que 51 % des grandes exploitations ont au moins un jeune parmi les coexploitants, ce taux chute à 24 % parmi les exploitations moyennes et à 12 % pour les petites.

En moyenne, deux exploitants de moins de 40 ans sur trois ont bénéficié de la DJA. L'obtention de la DJA est relativement rare dans les petites exploitations (15 %), ce taux atteint 70 % dans les moyennes et 83 % dans les grandes. La barre des 50 %

de JA aidés est dépassée dès lors que la dimension économique atteint 50 000 €. Ainsi, les exploitations qui comptent un jeune agriculteur parmi les coexploitants ont une taille sensiblement supérieure à la moyenne des exploitations de la région tant en termes de production brute standard (PBS) totale de l'exploitation que de PBS par unité de travail annuel (UTA). L'écart se creuse encore plus avec les bénéficiaires de la DJA.

### Des exploitations jeunes et aidées plus grandes et plus productives

	PBS/exploitation	PBS/UTA
Moyenne Auvergne	72 000 €	40 000 €
Exploitation avec jeune agriculteur	98 000 €	49 000 €
Exploitation avec jeune agriculteur bénéficiaire de la DJA	118 000 €	55 000 €

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

### Les jeunes agriculteurs s'installent de préférence dans des exploitations moyennes ou grandes



## Plus de formes sociétaires chez les moins de 40 ans

Le statut d'exploitant individuel reste le mode d'exploitation qui retient la faveur de 66 % des agriculteurs auvergnats de plus de 40 ans (61 % en France). En revanche, 44 % seulement des jeunes sont en exploitation individuelle, 56 % ont opté pour des formes sociétaires (GAEC : 42 %, EARL : 11 %). Chez les jeunes exploitants de la région bénéficiaires de la DJA, la part des formes sociétaires atteint 66 % dont 54 % en GAEC et 12 % en EARL. Au niveau national, la part des formes sociétaires est plus importante (70 %).

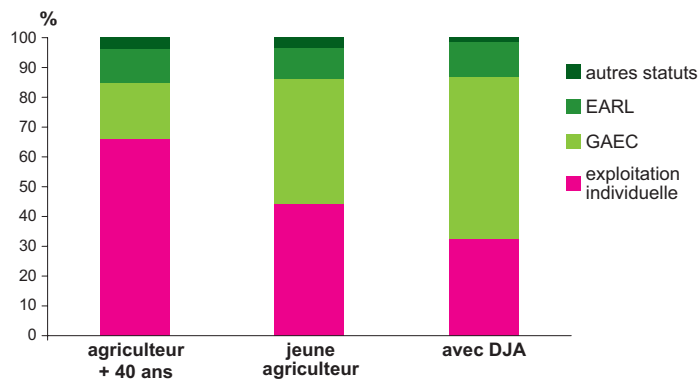
## Les jeunes se consacrent à temps complet à leur exploitation

Alors que 70 % des dirigeants auvergnats exercent leur activité à temps plein, ce taux monte à 81 % pour les jeunes agriculteurs et 94 % pour les bénéficiaires de la DJA.

## Les démarches de valorisation ont le vent en poupe

Productions sous signes de qualité, diversification, vente en circuit court, les jeunes dirigeants s'intéressent particulièrement aux démarches de valorisation. Ils sont plus nombreux que leurs aînés à s'impliquer dans les différentes démarches : 45 % des moins de 40 ans dirigent des exploitations ayant des productions sous signe de qualité. Ils sont plus de 4 % à produire en bio et 5 % à envisager une conversion, contre 3 % chez les plus de 40 ans. La diversification et la vente en circuit court rencontrent également un vif succès (13 % des jeunes agriculteurs contre respectivement 7 % et 9 % chez leurs aînés).

## Les jeunes délaissent l'exploitation individuelle



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

## La formation agricole est généralisée

Plus de 75 % des chefs d'exploitation de moins de 40 ans ont bénéficié d'une formation initiale agricole. Ce taux monte à 83 % si l'on y ajoute la formation continue.

La formation agricole est obligatoire pour les bénéficiaires de la DJA.

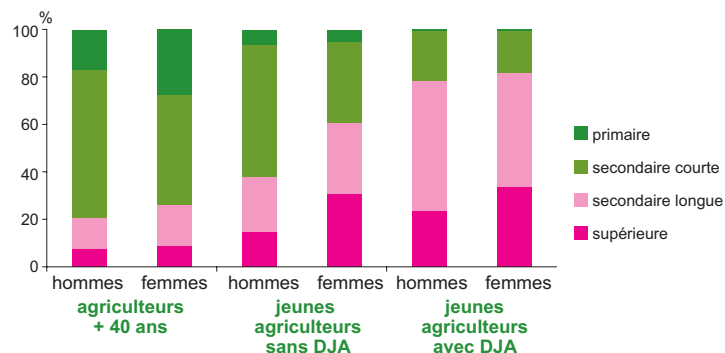
Les deux tiers des moins de 40 ans ont suivi une scolarisation jusqu'au Bac ou au-delà. Chez les bénéficiaires

de la DJA ce taux atteint 79 %.

La moitié des hommes se sont installés avant 29 ans contre 21 % des femmes. Ainsi, parmi les jeunes agriculteurs, les moins de 30 ans représentent 29 % des hommes et seulement 2 % des femmes.

Mais, installées plus tardivement, 72 % des dirigeantes de moins de 40 ans ont une formation de niveau Bac ou supérieure, contre 65 % des hommes.

## Les bénéficiaires de la DJA sont mieux formés



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

## Des productions sous signes de qualité particulièrement développées chez les jeunes

	Démarches de valorisation					Total
	Qualité	Diversification	Circuits courts y compris viticulture	Conversion bio dans les 5 ans	Exploitations bio	
Exploitation sans jeune agriculteur	4 946	1 350	1 604	488	510	18 010
% avec démarche	27	7	9	3	3	-
Exploitation avec au moins un jeune agriculteur	2 535	725	764	257	234	5 664
% avec démarche	45	13	13	5	4	-
Nombre total	7 481	2 075	2 368	745	744	23 674

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

5 224 dirigeants de moins de 40 ans sont à temps complet, 188 à trois quarts de temps, 207 à mi-temps, 372 à quart de temps et 427 à moins d'un quart de temps.

Parmi les moins de 40 ans 2 851 ont des exploitations individuelles, 2 671 sont en GAEC et 685 en EARL.

Installations tardives individuelles depuis 1991

Allier : 644  
Cantal : 548  
Haute-Loire : 521  
Puy-de-Dôme : 953.

Moins de 20 ha : 1 666  
20 à 50 ha : 623  
50 à 100 ha : 302  
Plus 100 ha : 75.

## Des profils différents pour les installations tardives

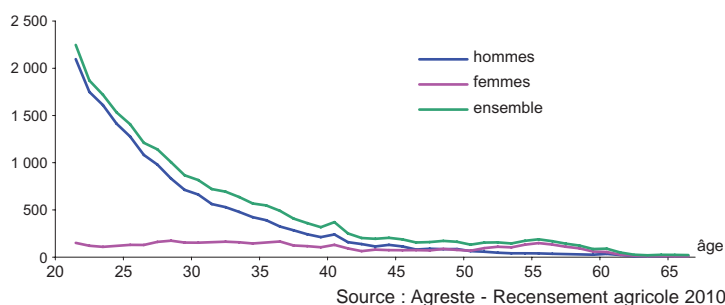
En Auvergne, depuis 1991, 2 666 exploitations individuelles (soit 15 % du total) sont dirigées par des chefs installés après 40 ans. Cette population est majoritairement féminine (57 % de femmes). Ils se sont installés à 51 ans en moyenne (49 ans pour les hommes et 53 ans pour les femmes). Les installations tardives des femmes correspondent souvent à la poursuite de l'activité de chef d'exploitation du conjoint lors de son départ à la retraite.

Ces exploitations ont très généralement une faible dimension économique. Avec une PBS moyenne de 17 205 €, les trois quarts de celles-ci sont de petite dimension.

Les installations tardives se font majoritairement dans les OTEX ovins-caprins, bovins viande, grandes cultures et à un degré moindre en polyculture-polyélevage.

La main-d'œuvre de ces exploitations représente à peine 0,8 UTA familiale, le chef assurant personnellement 70 % des travaux. Toutefois, la moitié des dirigeants considère l'agriculture comme leur activité principale.

## Installations tardives majoritairement féminines

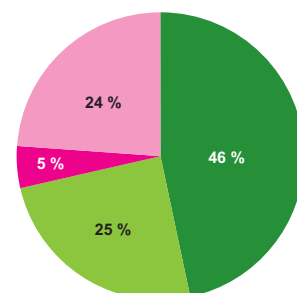


## Dans les 10 prochaines années : incertitude sur les petites et moyennes structures

Parmi les 23 700 exploitations présentes en 2010, 57 % ont un chef ou un coexploitant âgé de plus de 50 ans. Ces exploitations détiennent 53 % de la SAU régionale. Parmi ces 13 500 exploitations, 4 300 seulement ont un successeur connu. La garantie de reprise est d'autant plus élevée que l'exploitation est de grande dimension (60 % des grandes, 32 % des moyennes et 22 % des petites).

Le reprenneur est dans plus de 80 % des cas un membre de la famille. L'existence d'un successeur ne garantit cependant pas le maintien de l'intégrité de l'exploitation car une fois sur cinq, le futur reprenneur dirige déjà une autre exploitation.

## Devenir incertain pour 29 % de la SAU régionale



Succession des exploitations :  
■ sans objet (chef de - 50 ans) ■ avec successeur  
■ pas de successeur ■ ne sait pas

Source : Agreste - RA 2010

Près de 7 000 exploitations ne connaissent pas leur devenir et 2 300 pourraient disparaître. Ainsi, dans les dix prochaines années, les terres de quatre exploitations sur dix vont être réaffectées à de nouvelles entités ; cela représente 29 % de la SAU régionale. ■

**Bernadette Dutheil**

**Méthodologie :** L'analyse "jeunes agriculteurs" repose sur la caractérisation des chefs d'exploitation et coexploitants de moins de 40 ans et des fermes qu'ils dirigent en les distinguant selon qu'une DJA ait été attribuée ou non lors de l'installation. L'étude des installations tardives concerne uniquement les chefs d'exploitation dirigeant une exploitation individuelle. On appelle dirigeants, les chefs d'exploitation et les coexploitants.

Le chef d'exploitation ou premier coexploitant est celui qui assure la gestion courante et quotidienne de l'exploitation. On ne retient qu'une seule personne comme chef d'exploitation (en général le plus jeune) ; les autres personnes physiques qui participent à la gestion courante sont des coexploitants.

Chacun des coexploitants de moins de 40 ans peut prétendre au bénéfice de la DJA (dotation jeune agriculteur) s'il présente un projet d'exploitation viable et s'il a obtenu un niveau de formation générale et agricole de niveau IV.